

## MAINTENEZ LES ORGANISMES NUISIBLES AUX VÉGÉTAUX ET LES MALADIES HORS DE L'UNION EUROPÉENNE







Il est INTERDIT d'introduire des plantes, des fruits\*, des légumes, des fleurs ou des semences dans l'Union européenne sans certificat phytosanitaire\*\*

- \* Les bananes, les noix de coco, les dattes, les ananas et les durians peuvent être introduits dans l'UE sans certificat.
- \*\* Vous n'avez pas besoin de certificat lorsque les plantes, les fruits, les légumes, les fleurs ou les semences proviennent de la Suisse ou du Liechtenstein.



